

Bonjour à toutes et à tous.

L'Assemblée Générale s'approche (samedi 14 décembre pour l'AG, et dimanche 15 décembre pour le bureau)

Voici l'ensemble des documents nécessaires à l'organisation de cette journée.

Précisions importantes:

Le règlement de la cotisation doit impérativement se faire lors de l'AG (vote du montant à valider).

Il peut se faire par chèque (le plus commode pour les trésoriers) mais aussi par virement après l'AG.

Nous vous rappelons que le paiement du déjeuner du samedi 14 décembre (à l'ordre «AU PÈRE CANARD») sera collecté lors du repas.

La participation à l'Apéro dînatoire du soir (15€/couple) sera libellé au nom d'A3C. Nous vous demandons, svp, de répondre très rapidement sur:

**1 VOTRE PRÉSENCE A L'AG (SEULE).**

**2 VOTRE PRÉSENCE ET VOS CHOIX CONCERNANT LE REPAS.**

**3 VOTRE PRÉSENCE A L'APÉRO DU SOIR.**

**4 VOTRE PRESENCE AU REPAS DU VENDREDI SOIR.**

Il est possible d'arriver le vendredi 13 décembre à partir de 14 heures et de prendre le dîner du soir au restaurant pour celles et ceux qui le souhaitent. (Le règlement se fera directement sur place au restaurant)

L'ensemble des informations est à transmettre à Christian HEUILLET ([christian.heuillet@orange.fr](mailto:christian.heuillet@orange.fr)) Tél: 06 43 14 40 94.

Merci à vous.

Bien cordialement.

Christian Heuillet.

PS: si vous ne participez pas aux différentes activités, un petit courriel en ce sens est quand même le bienvenu!

